



UNION FEDERALE CGT DIR - Est

10 - 16 PROMENADE DES CANAUX BP 82120 54021 NANCY CEDEX

TÈL/FAX : 03 83 50 97 84 E MAIL : CGT.CGT.SYNDICATS.OH.DIRE@I-CARRE.NET

COMPTE RENDU CGT DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL (F3SCT) À LA DIRE DU 17 SEPT 2026

Incidents de séance & Déclaration liminaire de la CGT

- **Rappel sur la demande CGT pour obtenir un audit des analyses d'accidents :**

Dès l'ouverture de l'instance, la CGT est intervenue pour dénoncer l'absence à l'ordre du jour du point concernant **l'audit des analyses d'accidents à la DIRE**, point pourtant demandé lors de la séance du 30 juin...

Cette démarche est motivée du fait de **la recrudescence des accidents sur le RRN et du fait de l'incohérence de la méthode locale actuelle avec le référentiel ministériel**, ce dernier collationnant toutes les données d'accidents au niveau national.

La CGT a réitéré son exigence d'un vote et a dénoncé le fait que l'administration s'éloigne depuis quelques années du référentiel ministériel (arbres des causes, etc...) au profit d'analyses expédiées en quelques heures. **Face à cette pression la CGT a obtenu l'engagement de l'administration d'ouvrir une concertation sur une méthode commune. Après mise au vote de la proposition la F3SCT a voté unanimement en faveur de l'audit.**

- **Déclaration liminaire de la CGT (lue en séance) :**

- **Pouvoir d'achat et gel salarial :** Dénonciation des conditions de travail pénibles durant les 5 vagues de chaleur estivales et opposition au gel du point d'indice pour la 3^e année consécutive (862 000 agents publics rémunérés au SMIC), avec un appel intersyndical à la mobilisation de toute la fonction publique le 29 septembre.

- **Dotations EPI :** Constat de la CGT que le marché actuel ne permet toujours pas d'équiper les agents de taille inférieure à XS (notamment les femmes) et demande d'augmentation du budget d'habillement face à la hausse des prix

- **Procédures et rédaction des Procès Verbaux (PV) de séance :** Vigilance accrue exigée par la CGT sur la rédaction des PV suite aux dérives constatées et opposition ferme au travail isolé sur les chantiers,

Procès Verbal (P.V.) de la séance précédente

- La CGT est intervenue pour faire rectifier le PV, rappelant que c'est bien elle qui avait soulevé le risque nouveau lié à la prolifération des frelons asiatiques dans la région.
- Concernant ce P.V du 30 juin, la CGT s'est interrogé sur la prise en compte effective des débats et en particulier des remarques formulées par ses représentants. Remarques qui ont dû faire l'objet de nombreux ajouts,

L'administration a maintenu qu'au final, toutes les remarques émises par la CGT étaient bien reprises dans les P.V...

Après mise au vote le PV du 30 juin présenté lors de cette F3SCT a été adopté à l'unanimité.

Évolutions des Équipements de Protection Individuelle (EPI) & Dotations

- **Demande du bermuda de travail** : La CGT a vivement interpellé l'administration pour intégrer le short/bermuda de travail dans le prochain marché EPI, soulignant que les agents souffrent de la chaleur sur les routes (5 canicules cet été) et que d'autres DIR autorisent déjà ce type d'habillement,
- **Budget et dotation** : La CGT a estimé que le plafond de 320 € pour la dotation est insuffisant pour garantir un renouvellement complet des vêtements thermiques et de protection,

Groupe de Travail de l'administration « Renforcer la sécurité des interventions » (Point évoqué mais vote reporté)

- **Obligation des protections lourdes** : Sur la pose de panneaux en TPC, la CGT s'est opposée à la mention souple « lorsque c'est faisable » pour le recours aux Flèches Lumineuses de Rabattement (FLR). Elle exige que **l'utilisation de protections lourdes soit imposée** lors de risque de franchissement de voie, particulièrement avec les risques accrus liés au respect du corridor de sécurité,
- **Report du vote** : La CGT s'est battue pour le report de la décision afin d'attendre des règles nationales plus abouties et exiger une véritable concertation incluant les agents de terrain.

Analyse d'accidents de service

- **Accident au CEI de Lunéville (fév. 2026)** : La CGT a demandé que les chocs sur balisage ne fassent plus l'objet de constats amiables rédigés sur le bord de la route sous risque routier, mais qu'ils soient traités directement comme des atteintes au domaine public,

- **Accident au CEI de Charmes (mars 2026) :** Interrogation de la CGT sur la confusion des repères kilométriques (PR) et des noms d'échangeurs sur la RN57 (ex. secteur de Saint-Nabord), ce qui retarde la localisation et l'envoi des renforts
- **Accident au CEI de Fléville (mars 2026) et sa médiatisation :**

La CGT a exprimé son **écœurement et sa stupéfaction** face à la médiatisation de cet accident mortel sur A33. La remise de médailles aux agents pénitentiaires arrivés après coup sur cet accident mortel, constitue un affront aux personnels des la DIRE. Alors que le travail d'urgence et le traumatisme subi par les agents de la DIRE ont été totalement ignorés par les autorités certains fonctionnaires arrivés fortuitement sur le site en pleine nuit sont décorés !

Le syndicat CGT a dénoncé l'absence de soutien ministériel ou même préfectoral aux personnels de la DIRE.

La CGT a exigé au cours de cette F3SCT **que la direction se déplace à Fléville pour soutenir le travail effectué par l'encadrement et les équipes du CEI.**

Visite du point d'appui de Châlons-en-Champagne

- La CGT a dénoncé la **vétusté inacceptable des locaux** : agents logés dans un bungalow/mobile-home délabré dont le plancher s'affaisse, absence de chauffage et de climatisation adaptés, présence de toitures en fibro-ciment/amiante et l'absence de retours, à ce jour, sur les remarques produites à l'occasion de la visite de la commission.

Mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

- L'administration estime qu'il est sévère de lui reprocher de ne plus consulter les personnels pour mettre à jour ce document.

Pourtant la CGT maintient que de plus en plus d'obstacles sont mis en avant pour freiner cette participation aux groupes de travail : astreinte et nécessité de l'assurer ...

L'administration rappellera que l'astreinte commence bien après les horaires habituels de travail et ne doit pas constituer un obstacle aux groupe de travail et autres réunions en journée.

Plan de Prévention Annuel (PPA) et Réseau Radio du Futur (RRE)

- La CGT regrette vivement que l'administration fasse mention du travail isolé dans le PPA comme l'une des organisation du travail pratiquée à la DIRE. La CGT rappelle son opposition au travail isolé et qui plus est sa banalisation dans un document de l'administration sur lequel la CGT s'est abstenue lors du vote sur ce point.
- A propos du Réseau Radio du Futur (RTF), **la CGT a signalé que les personnels n'étaient pas là pour tester un dispositif qui se doit d'être parfaitement opérationnel partout dès sa livraison.**

Questions diverses :

- **Malaise au CEI de La Vèze :** La CGT a rappelé la situation de souffrance et les tensions managériales sur le site de La Vèze, demandant un suivi réel de l'accompagnement médico-social promis,
- **Mieux faire connaître la DIRE aux autres institutions et au grand public :** La CGT a revendiqué que la DIRE soit présente dans les foires et autres salons (comme le sont d'autres institutions, armée, pompiers, police...) Afin de mieux faire connaître son existence,
- **Formations dépendances vertes :** Demande d'un bilan précis sur le taux d'accès aux formations et aux recyclages (débroussaillage, bûcheronnage) pour lutter contre la recrudescence des chutes de plain pied et de l'usure physique des agents,
- **Temps de travail des apprentis :** La CGT a veillé au strict respect du règlement intérieur et de la durée légale du travail pour les jeunes en alternance.

Vos représentants CGT à la F3SCT de la DIRE

